

**Procès Verbal de l'assemblée générale 2017 de l'ACKVL**  
**Samedi 3 février 2018**  
**Salle Armand Theuriot - Saint Jean de la Ruelle**

Membres présents : **18** (annexe 1)

Procurations : **10**

Le nombre d'adhérents au jour de l'assemblée générale étant de 44, le quorum (1/4 des membres) est atteint.

Institution représentée : Commission des sports de Saint Jean de la Ruelle

Secrétaire de séance : Jacques Précigout

Début de séance : **10h20**

---

Le président, Thomas De Boysson, remercie tout d'abord les personnes et membres présents à l'assemblée générale. Puis le secrétaire, Jacques Précigout, demande si quelqu'un s'oppose aux votes à main levée. Aucun membre ne s'étant manifesté, tous les votes seront réalisés à main levée, excepté pour le renouvellement des membres du comité directeur.

**10h22** - Vote du Procès Verbal (PV) 2016

Contre : 0

Abstention : 1

Le Procès Verbal 2016 est adopté.

**10h23** - Lecture du rapport moral du président (annexe 2)

**10h40** - Vote du rapport moral

Contre : 0

Abstention : 0

Le rapport moral du président est adopté à l'unanimité.

**10h41** - Lecture du bilan financier par le trésorier, Paul Tallet-Pinet (annexe 3)

**11h12** - Lecture (par le secrétaire) du rapport du vérificateur aux comptes, M. Pierre Chassigneux (annexe 4)

**11h15** - Vote du bilan financier

Contre : 0

Abstentions : 5

Le bilan comptable est adopté.

**11h16** - Vote du budget prévisionnel

Contre: 0

Abstention : 0

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

**11h17** - Désignation du vérificateur aux comptes : Mme Adeline Gérardin

**11h19** - La parole est donnée au représentant de la commission des sports de St Jean de la Ruelle

Celui-ci fait remarquer que les subventions allouées à l'ACKVL par la ville de St Jean de la Ruelle sont bien en deçà de celles allouées par la ville de St Denis en Val, et ce malgré un engagement des deux

villes à subventionner le club au même niveau de l'ACKVL lors de sa création. Cet accord est assez révélateur d'un manque de communication entre les deux municipalités.

Mme Adeline Gérardin fait aussi remarquer certains problèmes de responsabilité lors des séances « piscine » au centre aquatique de St Jean de la Ruelle. En réponse, Thomas De Boysson signale que ce problème devrait maintenant être réglé suite à la désignation d'un responsable par séance hebdomadaire, comme annoncé lors de son rapport moral.

M. Thierry Gérardin soulève de nouveau les problèmes d'aménagement de la base de St Jean de la Ruelle. En réponse, Thomas De Boysson souligne que la base en question a été repeinte très récemment, mais que les aménagements intérieurs restent encore à être réalisés. Une nouvelle demande sera formulée auprès de la ville de St Jean de la Ruelle.

**11h26** - Lecture du bilan des activités loisir par Mme Sandrine Pasquiet (annexe 5)

**11h32** - Lecture du bilan des activités slalom par M. Fabien Tournadre (annexe 6)

**11h45** - Vote des tarifs de la cotisation 2018, qui restent inchangés par rapport à 2017

Contre : 0

Abstention : 0

Les tarifs de la cotisation 2018 sont adoptés à l'unanimité.

**11h46** - Election (à bulletin secret) des nouveaux membres du comité directeur

Suite à la démission de Mme Adeline Lesourd, 5 postes étaient donc à renouveler, à savoir le poste 12 (celui d'Adeline) et les postes 5 à 8 respectivement occupés par Christophe Leconte, Jacques Précigout, Paul Tallet-Pinet et Laurent Ranucci.

Suite à l'appel du président, 5 membres se sont présentés comme candidats :

- Christophe Leconte

- Jacques Précigout

- Paul Tallet-Pinet

- Fabien Tournadre

- Thierry Gérardin

**11h54** - Dépouillement des votes réalisé par Mme Julie Dequéant. 28 bulletins ont bien été comptés.

- Christophe Leconte = 27 voix (élu pour 3 ans)

- Jacques Précigout = 22 voix

- Paul Tallet-Pinet = 24 voix (élu pour 3 ans)

- Fabien Tournadre = 27 voix (élu pour 3 ans)

- Thierry Gérardin = 22 voix

Les deux personnes ayant obtenu le moins de voix sont ensuite tirées au sort pour savoir qui obtient le poste 12, c.a.d., celui d'Adeline Lesourd. Suite au tirage, le poste 6 est attribué à Jacques Précigout (élu pour 3 ans) et le poste 12 revient à Thierry Gérardin (élu pour 1 an).

La séance est levée à **12h03**

**Annexe 1** : Liste des membres présents et représentés à l'assemblée générale

Nom Prénom	Présent	Procuration	Portée par	Nom Prénom	Présent	Procuration	Portée par
ARNAUD GUILLAUME	<input checked="" type="checkbox"/>			HOHLER RUPERT	<input checked="" type="checkbox"/>		
BAUDIN MAXIM				KOUBEA IBRAHIM			
BOYER ARSENE		<input checked="" type="checkbox"/>	Paul Tallet-Pinet	LECLUSE BENOIT			
BRUNIQUEL EVAN		<input checked="" type="checkbox"/>	Steve Bruniquel	LECONTE CHRISTIAN		<input checked="" type="checkbox"/>	Jacques Précigout
BRUNIQUEL ANDREA		<input checked="" type="checkbox"/>	Steve Bruniquel	LECONTE CHRISTOPHE	<input checked="" type="checkbox"/>		
BRUNIQUEL STEVE	<input checked="" type="checkbox"/>			LECONTE NICOLAS		<input checked="" type="checkbox"/>	Jacques Précigout
CAMUS HELENE	<input checked="" type="checkbox"/>			LECONTE STEPHANE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Quiproquo : n'a pas voté
CELISSE CLARA				LESOURD ADELINE		<input checked="" type="checkbox"/>	Jacques Précigout
CHASSIGNEUX CHARLY				LHERITIER VICTOR			
CHASSIGNEUX PIERRE		<input checked="" type="checkbox"/>	Paul Tallet-Pinet	PASQUIET SANDRINE	<input checked="" type="checkbox"/>		
DE BOYSSON THOMAS	<input checked="" type="checkbox"/>			POIRIER MAËL			
DEMENEIX THIBAULT	<input checked="" type="checkbox"/>			PRECIGOUT JACQUES	<input checked="" type="checkbox"/>		
DHIEUX YANN				REGNIER JEROME			
DEQUEANT JULIE	<input checked="" type="checkbox"/>			ROBERT CEDRIC	<input checked="" type="checkbox"/>		
FAVRAUD - TANNIERES DOMINIQUE	<input checked="" type="checkbox"/>			SAINTMONT BENJAMIN			
FOUASSIER BRUNO				SAINTMONT FABIENNE			
FRONT LEO	<input checked="" type="checkbox"/>			SAINTMONT PATRICK			
GERARDIN ADELINE	<input checked="" type="checkbox"/>			SEVESTRE JEAN-PIERRE	<input checked="" type="checkbox"/>		
GERARDIN CORINNE		<input checked="" type="checkbox"/>	Thierry Gérardin	TALLET PINET PAUL	<input checked="" type="checkbox"/>		
GERARDIN THIERRY	<input checked="" type="checkbox"/>			THOREAU CHILDERIC	<input checked="" type="checkbox"/>		
HERTZOG JEROME				TOURNADRE FABIEN	<input checked="" type="checkbox"/>		
HOHLER LEO				VIAUD NADINE		<input checked="" type="checkbox"/>	Thierry Gérardin

## AG ACKVL

### RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

2017 fut une année contrastée,

du négatif c'est vrai,

- entre le **nombre d'adhérents** qui atteint un plus bas historique (55), alors que nous étions encore plus de 90 il y a 4 ans
- le départ et le **non renouvellement de notre salarié** Yann BASILLE, dont je tiens à souligner l'investissement et l'action souvent sous-marine et invisible qu'il a eu pour le club. C'est maintenant qu'il est parti que l'on se rend compte de l'immensité de la tâche. Une implication salariée, peut être sous une autre forme, est à mon sens indispensable au développement de notre association.
- les problèmes de fonctionnement que l'on a pu rencontrer notamment dans le **partage des camions** entre les différentes pratiques. Nous devons nous efforcer à gagner en rigueur et en anticipation dans nos organisations. Personne n'est propriétaire du matériel club.
- le **faible taux de renouvellement** des jeunes de l'Ecole de pagaie.

Mais aussi sûrement beaucoup de raison d'espérer.

- L'ACKVL est un des clubs qui compte dans ses rangs le **plus grand nombre d'adhérents formés à l'encadrement du kayak**. Cela grâce à une culture de la formation chez les jeunes. Je tiens d'ailleurs ici à féliciter Léo HOLHER et Julie DEQUEANT qui ont respectivement validé leur AMFPC et leur MFPC+CQP. Il faudra qu'on renforce encore ce point fort de notre club en accompagnant d'avantage ceux qui se lance dans une formation, Maël POIRIER et Victor LHERITIER peuvent encore valider leur AMFPC si nous les accompagnons et en proposant ces formations qualifiantes, également aux adultes qui prennent déjà des responsabilités d'encadrement au sein de notre club.
- L'ACKVL est un club dynamique ou si le nombre d'adhérents a beaucoup diminuer ces dernières années, il s'est **resserré autour d'un noyau dur d'adhérents actifs et fortement investis dans la vie du club**. Il faudra pour 2018, réussir à organiser cet investissement bénévole, d'abord pour réussir à pallier au départ de notre salarié et reprendre ses différentes tâches, ce qui n'est pas une mince affaire. Ensuite pour que chacun trouve l'espace au sein du club pour facilement s'investir.

- L'ACKVL est un club qui **sait se réunir pour organiser des évènements** tel que le slalom régional du pont royal. Je remercie encore chaleureusement tous ceux qui, de prêt ou de loin, ont participé à la réussite de cette compétition.
- L'ACKVL est également un club qui **sait travailler avec les autres pour renforcer ses propres actions**. Une Ecole de pagaie commune a été créée il y a 2 ans avec le CKCO. Son objectif est d'abord de sortir de l'isolement les jeunes débutants et de créer de l'émulation, nécessaire pour passer l'hiver. J'aimerais que ces coordinations avec d'autres clubs ou avec le comité départemental ou régional se renforcent. C'est sans doute un des axes à travailler si l'on veut pouvoir un jour recréer un poste au club. Car si 2018 sera une année sans salarié, je ne me résous pas à cet état qui, de fait, oblige le club à réduire son envergure.

NOUS DEVONS ÊTRE FIER DE NOS PRATIQUES ET DE NOTRE CLUB, AVOIR ENVIE D'Y ACCUEILLIR NOS FAMILLES, NOS AMIS, NOS CONNAISSANCES.

SORTIR DU « FOUILLIS » ORGANISÉ QUI NOUS FAIT RIRE ENTRE NOUS, MAIS QUI BIEN SOUVENT NOUS FAIT HONTE ET NOUS FREINE À ACCUEILLIR LES COPAINS ET CRÉE DES TENSIONS.

Pour 2018, qui sera **forcément une année de transition puisqu'à 100% bénévole**, nous devons tenter d'organiser notre action autour de 3 thèmes qui me semblent clés :

- L'ENGAGEMENT
- LA RESPONSABILITÉ
- LA FIERTE

### **L'ENGAGEMENT**

Nous avons l'ambition de **réussir à organiser au mieux le fonctionnement de notre association** pour faciliter l'ENGAGEMENT bénévole de chacun.

Que **chacun sache quel est son rôle** dans notre structure et que **tous sachent quelle personne est en charge de tel dossier** et à quelle personne remonter une information précise.

La répartition des tâches et leur définition claire doit être une aide pour capter les disponibilités même les plus petites.

- Les responsables de séances > qui vont recevoir un classeur regroupant l'ensemble des informations nécessaires à leur organisation.
- Les responsables de sortie > Qui verront l'apparition d'un calendrier détaillé (nom, contact, heure de départ, lieu, niveau) entre chaque comité de direction.
- Les responsables logistiques > qu'il nous reste encore à définir.

J'aimerais que **chacun s'investisse à la mesure de ces moyens**, un peu, beaucoup, passionnément pour beaucoup, sans tomber dans la folie qui consisterait à juger l'investissement des autres comme négatif pour le collectif. Soyons bienveillants entre nous. Nous devons nous efforcer de garder à l'esprit que chacun œuvre de son mieux pour améliorer le club. Toute autre appréciation ne peut être qu'une erreur de communication qu'il convient de dégonfler au plus

vite. Notre vie à tous est bien remplie et le temps que nous aimerions avoir de disponible pour le club manque.

## **LA RESPONSABILITE**

1/ Qui commence en s'assurant bien plus rigoureusement que chaque pratiquant au club est bien **couvert par un titre FFCK.**

- Avoir le registre de licenciés permanents
- Se donner la possibilité d'accueillir temporairement nos amis en instituant un fonctionnement de club sur le titre TEMPO.

**« 1 JOUR de pratique = 1 LICENCE TEMPO = 5€ (remboursable sur la prise de licence)**

2/ Qui doit continuer par la rigueur de chacun à s'obliger à pratiquer dans un bateau qui répond aux normes de sécurité.

Le principe étant : **1 BATEAU SUR L'EAU = 1 BATEAU GONFLE**

Ce sera l'objet d'un investissement mais cela semble être une obligation que nous ne pouvons pas oublier.

3/ qui consiste aussi à **tester nos gilets** pour s'assurer que ces derniers répondent aux normes de sécurité. STEPHANE LECONTE s'est proposé pour définir une date de test et l'organiser. Une date sera communiquée à cet effet.

## **LA FIERTE**

Elle viendra de notre rigueur à gérer et entretenir notre matériel.

Qui a l'ACKVL n'a jamais fait une séance dans une « poubelle qui prend l'eau » sous prétexte que ce bateau avait participé au championnat de France en 1985 ?

Nous devons nous obliger à mettre de côté tous les bateaux qui ne peuvent pas monter sur l'eau car ce sont ces derniers qui rebutent nos amis à revenir.

Nous devons organiser leur réparation si cela est possible ou s'en séparer si ça ne l'est pas.

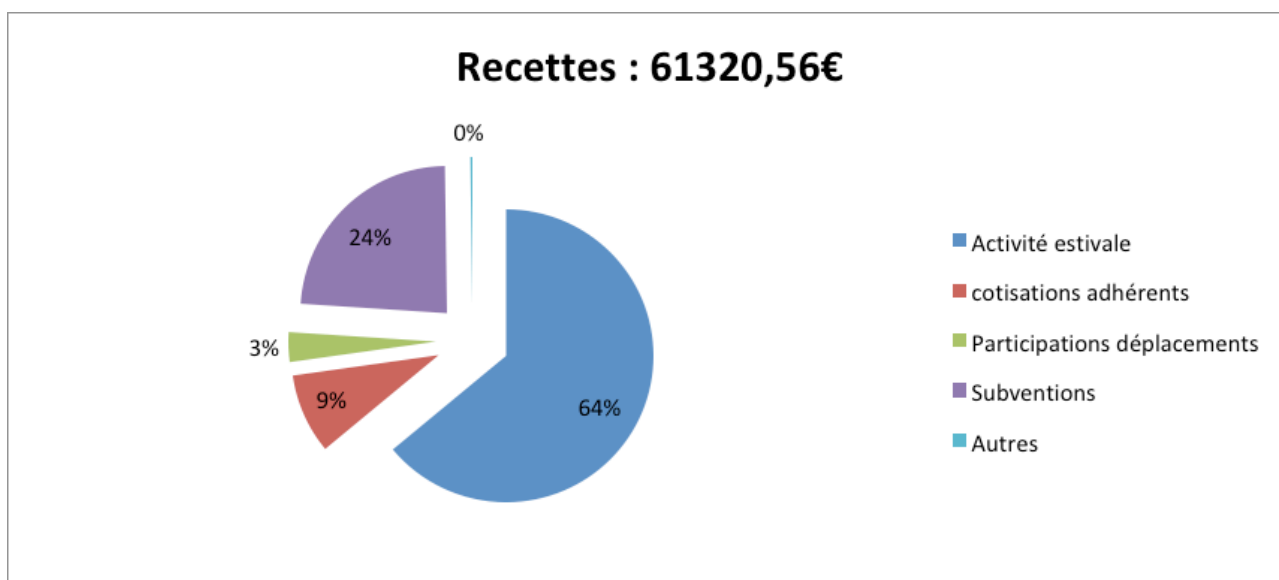
**LA DEVISE EN 2018 SERA = MOINS DE BATEAU MAIS AUCUN QUI PREND L'EAU**

**Il y a un VERITABLE POTENTIEL pour le canoë-kayak et les sports de nature dans la métropole orléanaise** et au-delà. Notre objectif pour 2018 sera de réorganiser nos modes de fonctionnement afin que nous soyons plus à l'aise pour accueillir de nouveaux adhérents dès cet été ; de maintenir notre capacité de formation et d'organisation d'événement ; et de renforcer nos partenariats pour trouver les moyens financiers de recréer un poste au sein du club.

## Bilan financier de l'ACKVL pour l'année 2017

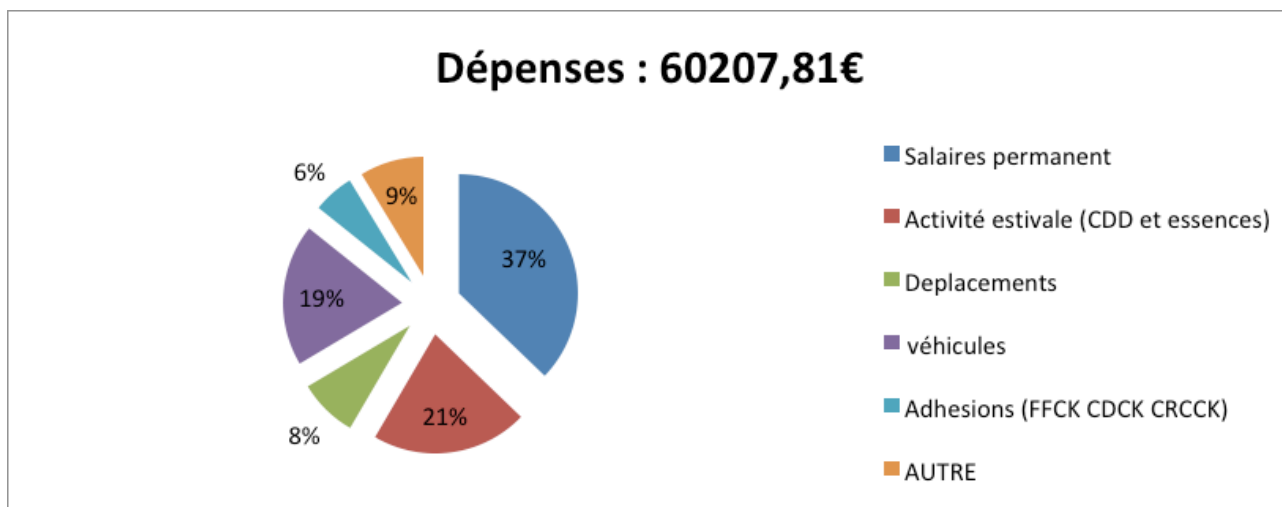
Les comptes de cette année ont un résultat de 1112,75€. Après une année en déficit (-6 019,77€ en 2016). Les efforts entamés les années précédentes doivent être continué afin de stabiliser la situation du club.

### Recettes



- L'activité estivale 2016 est dans la moyenne, le début de saisons jusqu'à mi-juillet a été particulièrement bon. L'ACKVL est toujours très dépendante financièrement de cette activité.
- Les subventions de cette année sont passées de 8 798,67 € (2016) à 14 556,11€(2017). Cette variation est due principalement des subventions exceptionnelles.
- Les cotisations annuelles ont diminuées suite à la diminution du nombre de licencié.

## Dépenses



- De nombreuses dépenses ont été réalisées sur les véhicules suite à leur mauvais état général
- Les dépenses de carburant non affecté ont augmenté une attention particulière doit être apportée à l'affectation de ces dépenses

Le 02/02/2017

Paul Tallet-Pinet

Trésorier de L'Alliance Canoë Kayak Val de Loire



## BILAN 31/12/2017

ACTIF					PASSIF		
	2016	2017				2016	2017
		Brut	Amortis,	Net			
IMMOBILISATIONS							
Matériel de transport	6 516,86	27 017,50	23 759,08	3 258,42	COMPTE EXPLOITANT	4 192,47	4 192,47
Bateaux	3 315,60	17 832,50	15 621,90	2 210,60	Apport PACKCS et Montjoie	35 860,48	35 860,48
					REPORT A NOUVEAU	-3 497,65	-9 517,42
CREANCES	1 000,00	1 000,00		1 000,00	RESULTATS	-6 019,77	1 112,75
					DETTES		
COMPTE COURANT	2 615,25	13 059,95		13 059,95	Charges Sociales	1 651,85	595,00
LIVRET A	16 315,78	8 656,11		8 656,11			
PRODUITS A RECEVOIR (Stage vézère)	420,00	0,00		0,00			
PRODUITS A RECEVOIR (CDCK)		400,00		400,00			
PRODUITS A RECEVOIR (Cap ASSO)	2 858,89	4 005,00		4 005,00	Produits constatés d'avance (licences N +1)	855,00	346,80
<b>TOTAUX</b>	<b>33 042,38</b>	<b>71 971,06</b>	<b>39 380,98</b>	<b>32 590,08</b>	<b>TOTAUX</b>	<b>33 042,38</b>	<b>32 590,08</b>

## Compte de résultat 2017

Charges					Produits				
		2016	2017	Prév 2018			2016	2017	Prév 2018
<b>TOTAL</b>	<b>ACHAT</b>	<b>2 122,33</b>	<b>3 320,08</b>	<b>2 850,00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>PRESTATIONS DE SERVICE</b>	<b>33 501,66</b>	<b>39 240,27</b>	<b>23 390,00</b>
605000	ACHAT MATERIEL CLUB		304,70	300,00	706000	PRESTATIONS DE SERVICE (Inscription course)		980,57	1 000,00
606150	CARBURANT NON AFFECTE	1 832,25	2 528,44	2 000,00	706100	COTISATIONS PONCTUELLES	17 755,88	20 277,64	12 000,00
606300	FOURNITURES ENTRETIEN PETIT EQUIPEMENT	207,09	117,49	150,00	706200	ASSU FEDERALES	1 675,08	1 912,97	1 390,00
606400	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	82,99	34,40	50,00	708100	GESTION LIBRES	13 397,65	12 802,96	7 000,00
607000	ACHAT MARCHANDISE SR		335,05	350,00	708200	ENCADREMENT	673,05	3 266,13	2 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>6 176,67</b>	<b>9 528,89</b>	<b>5 350,00</b>					
613000	LOCATIONS		50,00	50,00					
615000	ENTRETIEN REPARATION BATEAUX	55,63	587,00	200,00					
615200	ENTRETIEN SUR IMMOBILISATIONS								
615500	ENTRETIEN VEHICULES ET REMORQUES	2 748,01	5 152,92	1 500,00					
615600	ENTRETIEN PONT ROYAL	-94,36	47,19						
616000	ASSU VEHICULES	1 908,90	2 085,08	2 000,00					
616100	ASSU LOCALUX	1 558,49	1 606,70	1 600,00					
<b>TOTAL</b>	<b>AUTRES ACHATS ET SERVICES EXT.</b>	<b>5 968,29</b>	<b>3 808,69</b>	<b>4 800,00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>AUTRES PREST. DE SERVICE PARTICIPATION</b>	<b>3 453,00</b>	<b>1 998,85</b>	<b>2 450,00</b>
624600	DEPLACEMENT CHALLENGE	219,00		500,00	707700	REMBOURSEMENTS CHALLENGE			
624500	DEPLACEMENT (et inscriptions ) SLALOM	1 605,46	1 010,50	1 500,00	707400	REMBOURSEMENTS SLALOM	810,50		750,00
624300	DEPLACEMENT (et inscriptions ) DESCENTE	122,62	89,80	100,00	707600	REMBOURSEMENTS DESCENTE			
624200	DEPLACEMENT LOISIRS	515,41	439,85	500,00	707200	REMBOURSEMENTS LOISIRS	103,00	227,00	
624400	DEPLACEMENT STAGES ET ACCES BASSIN	3 505,80	2 268,54	2 200,00	707300	REMBOURSEMENTS STAGE ET ACCES BASSIN	2 539,50	1 771,85	1 700,00
<b>TOTAL</b>	<b>AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>6 276,05</b>	<b>4 873,95</b>	<b>4 710,00</b>					
623400	RECOMPENSES SPORTIVES								
623000	PUBLICITE								
625700	RECEPTION	55,21	85,34	60,00	<b>TOTAL</b>	<b>SUBVENTIONS</b>	<b>8 798,67</b>	<b>14 556,11</b>	<b>3 570,00</b>
626100	TELEPHONE	775,69	736,91	700,00	740000	CNDS		2 500,00	
626200	TIMBRES	6,80	14,60	10,00	740000	REGION / CAP ASSO	6 866,67	6 296,11	570,00
627800	FRAIS BANQUE	274,94	625,88	600,00	740000	DEPARTEMENT/FONCTIONEMENT		1 500,00	1 000,00
628100	COTISATIONS	75,00	70,00	70,00	740000	DEPARTEMENT/ EFFECTIF	432,00		400,00
628100	COTIS CRCC		374,82	150,00	740000	SAINT DENIS EN VAL	1 100,00	1 100,00	1 100,00
628100	COTIS CDCK	70,00	70,00	70,00	740000	SAINT DENIS EN VAL matériel		630,00	
628110	ADHESION FFCK	4 968,41	2 911,00	3 000,00	740000	SAINT DENIS EN VAL camion		1 500,00	
625200	INDEMNITES DEPLACEMENTS MISSIONS REPAS	50,00	19,40		740000	SAINT JEAN DE LA RUELLE	400,00	500,00	500,00
628400	FFCK PAGAIE COULEUR		36,00	50,00	740000	CDCK 45 (SR Pont royal)		400,00	
<b>TOTAL</b>	<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>35 421,13</b>	<b>34 289,01</b>	<b>12 800,00</b>	740000	CRCC aide licences		130,00	
641000	REMUNERATION SALARIES	27 329,59	25 974,77	9 700,00					
645100	URSSAF	6 086,15	5 731,95	2 000,00					
647500	MEDECINE DU TRAVAIL/PHARMACIE	151,91							
642310	FORMATION INITIATEUR	630,00	78,63	300,00					
642320	FORMATION MONITORAT	300,00	531,40	300,00					
642000	FORMATION PERMIS	299,00	598,00	500,00					
648000	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	387,00	1 133,00						
645200	MUTUELLES	237,48	241,26						
<b>TOTAL</b>	<b>AUTRES CHARGES</b>	<b>34,10</b>	<b>23,75</b>	<b>0,00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>	<b>6 335,00</b>	<b>5 385,00</b>	<b>6 000,00</b>
658000	CHARGES DIVERSES	34,10	23,75		756000	COTISATIONS ANNUELLES	6 335,00	5 385,00	6 000,00
670000	CHARGES EXCEPTIONNELLES								
675000	VALEUR NET COMPTABLE DES IMMO (remorque)				<b>TOTAL</b>	<b>AUTRES PRODUITS</b>	<b>1 148,91</b>	<b>140,33</b>	<b>100,00</b>
678000	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES				768000	AUTRES PRODUITS FINANCIERS	98,91	140,33	100,00
<b>TOTAL</b>	<b>DOTATIONS AMORTISSEMENTS</b>	<b>3 258,44</b>	<b>4 363,44</b>	<b>5 000,00</b>	775000	PRODUITS DE CESSION IMMO	1 050,00		
681100	DOTATIONS AMORTISSEMENTS	3 258,44	4 363,44	5 000,00	775100	VENTES MATERIEL			
	BENEFICE		1 112,75			DEFICIT	6 019,77		
<b>TOTAL</b>		<b>59 257,01</b>	<b>60 207,81</b>	<b>35 510,00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>TOTAL</b>	<b>53 237,24</b>	<b>61 320,56</b>	<b>35 510,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>59 257,01</b>	<b>61 320,56</b>	<b>35 510,00</b>	<b>TOTAL</b>		<b>59 257,01</b>	<b>61 320,56</b>	<b>35 510,00</b>
	<b>86 – Emploi des contributions volontaires en nature</b>	<b>45 900,00</b>	<b>45 900,00</b>	<b>45 900,00</b>		<b>87 – Contributions volontaires en nature</b>	<b>45 900,00</b>	<b>45 900,00</b>	<b>45 900,00</b>
	Secours en nature					Dons en nature			
	Mise à disposition gratuite des biens et prestations	3 900,00	3 900,00	3 900,00		Bénévolat	42 000,00	42 000,00	42 000,00
	Personnels bénévoles	42 000,00	42 000,00	42 000,00		Prestation en nature	3 900,00	3 900,00	3 900,00
	<b>Charges avec contributions volontaires</b>	<b>105 157,01</b>	<b>106 107,81</b>	<b>81 410,00</b>		<b>Produits avec contributions volontaires</b>	<b>99 137,24</b>	<b>107 220,56</b>	<b>81 410,00</b>

**Annexe 4** : Rapport du vérificateur aux comptes, Pierre Chassigneux

RAPPORT DU VERIFICATEUR AUX COMPTES DE L'ALLIANCE CANOE KAYAK VAL DE LOIRE  
EXERCICE 2017

Chers adhérents,

En vertu du mandat qui m'a été confié lors de la dernière Assemblée Générale j'ai l'honneur de vous faire part des conclusions des vérifications menées en présence du Trésorier de l'association.

J'ai eu à disposition toutes les pièces comptables liées à l'exercice 2017 et ai pu valider par sondage un certain nombre d'écritures et de soldes comptables. Les vérifications effectuées me permettent de dire que les comptes reflètent fidèlement la situation financière de l'association.

Je tiens à féliciter Paul Tallet-Pinet pour la qualité du travail accompli et le remercier pour la bonne présentation des pièces, ce qui a facilité mon travail de vérification.

En conclusion, je vous propose de donner quitus au Trésorier de l'Alliance Canoe Kayak Val de Loire

Pierre Chassigneux  
le 1 février 2018

**Annexe 5** : Bilan des activités de la section loisir réalisé par Sandrine Pasquiet

Très peu de sorties en 2017 suite à un problème de gestion des camions du club.

Donc seulement trois sorties ont été proposées dans la première partie de l'année :

- Le Tradi-lot en Lozère au mois d'avril : 8 participants
- Le rallye de la Creuse : 2 participants
- Une sortie en Bretagne

Aucune de ces sorties n'a été prise en charge par le club.

Les sorties ont été relancées en 2018 ; la première devant avoir lieu à Châteaudun sur le Loir le 18 février 2018.

En espérant qu'elles rencontreront l'adhésion des adhérents,

Sandrine Pasquiet

## **Annexe 6 : Bilan des activités de la section slalom réalisé par Fabien Tournadre**

Bonjour à tous,

Pour essayer d'être bref, ce bilan est axé principalement sur les résultats sportifs et on débute par le classement club pour cette saison 2017. Nous terminons l'année à la 36<sup>ème</sup> place (contre 53<sup>ème</sup> en 2016) sur un total de 232 clubs représentés.

17 athlètes sont inscrits dans ce classement national pour un total de 22 embarcations ce qui représente un gros tiers de nos licenciés.

Sur ces 22 embarcations, 12 sont classées en Nationale 3, 3 en Nationale 2 et 2 en Nationale 1. On peut noter, à l'image de la représentativité du club, que la moyenne d'âge des compétiteurs augmente : 9 des 17 pagayeurs sont en effet vétérans pour un seul cadet et 3 juniors.

Des pagayeurs du club se sont déplacés sur deux courses N1, 1 championnat de France (vétérans-équipe de club-finale N1), 4 N2, 4 N3 ainsi que 4 courses régionales.

A tous ces déplacements, nous pouvons ajouter les courses régionales que nous avons organisées à Orléans au mois de septembre et qui ont été une réussite à tous points de vue et ceci grâce à tous les adhérents qui se sont fortement mobilisés pour qu'elles puissent se dérouler dans les meilleures conditions possibles.

La case des **22 et 23 septembre 2018** est d'ores et déjà **à cocher dans vos agendas** puisque le comité régional a choisi de nous redonner l'organisation d'une des trois courses de la région Centre-Val de Loire.

Avant d'en terminer s'il ne fallait retenir que quelques résultats :

- Soulignons une fois de plus la longévité de Charly qui sera encore en N1 en monoplace en 2018...série ininterrompue depuis 1996 !!
- 2 médailles (argent et bronze) aux championnats de France vétérans (Charly et moi-même en C2 ainsi que Charly en monoplace)
- Une 5<sup>ème</sup> place pour Paul en C1 et pour moi en K1 au premier N2 de la saison.
- Thibaud et moi-même dans le top 10 de la finale N2 à Bourg Saint Maurice.

Pour conclure et pour info. Suite au départ de Yann, j'ai repris la tenue d'un entraînement compétition slalom qui a lieu le mercredi à 16h40 avec un rendez-vous aux buses. Cet entraînement est ouvert à toute personne autonome (je pense à l'esquimautage surtout) qui souhaiterait progresser en slalom ou tout simplement se faire mal aux bras.

Fabien